

29 SEPTEMBRE 2020

MISE EN DANGER DES SALARIE-ES

Après les multiples attaques sur les élu-e-s qui cherchent à **protéger les salarié-es**, le nouveau décret oblige les agent-es vulnérables à reprendre le travail. La RATP essaie de remettre la vente des tickets à bord des bus, alors que la clientèle s'est adaptée à l'achat des tickets par SMS ou sur l'application RATP.

L'EQUIPE SYNDICALE

Sandra LOSSIGNOL

06.46.06.44.09

Hassan GUIDER

06.47.30.42.76

Pascal ALDOUNE

06.95.78.55.94

VOILÀ CE QUE L'ENTREPRISE MET EN PLACE AFIN D'IMPOSER LA REPRISE DE LA VENTE DES TICKETS À BORD DU BUS



Déjà que la **désinfection des bus n'est pas conforme**, la direction n'octroie pas de temps supplémentaire, à prise de service pour les machinistes, ni suffisamment de lingettes pour désinfecter les postes de conduite. **Elle met sciemment en danger les agents pour ses intérêts financiers.**

A SAVOIR :

1. Selon plusieurs études le risque de propagation par l'argent, même s'il est plus faible que sur d'autre support, reste existant.
2. L'entreprise a calculé moins de 2 min pour faire toutes ces actions.

NOS QUESTIONS :

1. Comment va se passer la communication avec le CRIV pour le **retard** engendré en ligne ?
2. Comment allons-nous éviter les **conflits voyageurs** ?
3. L'entreprise méconnaît-elle réellement **risques** encourus quant à l'utilisation du gel hydroalcoolique de façon répétée ?